

Communiqué de presse – 12.04.2023

Le Tremplin, 2^{ème} édition !

Après le succès rencontré par l'artiste Cozy Rod, grand gagnant de l'édition 2023, la Ville réitère cette année l'expérience afin d'offrir aux artistes et groupes locaux l'opportunité de faire connaître leur talent. A la clé pour le vainqueur : se produire en 1^{ère} partie du concert de Black M lors de la Fête de la Musique, le 21 juin prochain.

Un concours de talents organisé par la Ville

Mantes-la-Jolie est fière de ses talents et croit en ses artistes !

Ce tremplin aura lieu le 6 mai 2024. Il vise à mettre en valeur les artistes, groupes amateurs ou semi-professionnels du Mantois. Il est ouvert à tous les genres musicaux (rock, pop, rap, variété, musiques électroniques, hip-hop, ragga, reggae, soul, world, etc.).

L'inscription au concours est gratuite pour les adultes et les mineurs possédant une autorisation parentale. Une prestation d'un minimum de 30 minutes doit être réalisée, les artistes et groupes doivent être disponibles les 21 juin et 13 juillet et se présenter sur scène avec la même formation musicale, de l'inscription au Tremplin jusqu'aux représentations finales pour les vainqueurs.



Des récompenses de prestige !

Le vainqueur du concours se produira en première partie du concert de Black M lors de la Fête de la Musique le 21 juin prochain. Il gagnera également une séance d'une journée au studio d'enregistrement de l'Espace Brassens.

Le deuxième prix du concours remportera, quant à lui, une captation vidéo lors de l'événement culturel « C'est Quoi Ton Blaze » à l'Espace Brassens, ainsi que la possibilité de se produire sur scène lors de la Fête Nationale le 13 juillet prochain.

Les prix seront annoncés directement à la fin de l'événement.

Conditions d'inscription

Pour participer, vous devez envoyer un mail jusqu'au 22 avril inclus à :

tremplin@manteslajolie.fr en citant en objet « Participation au Tremplin mai 2024 ».

Pour chaque artiste ou membres du groupe, **vos candidatures doivent contenir :**

- 3 de vos titres (les reprises sont autorisées s'il s'agit d'un arrangement original)
- Votre biographie



- Votre photo
- Une copie de votre pièce d'identité
- Les textes de vos chansons dactylographiés
- Le ou les liens vers vos réseaux sociaux ou votre site web

Tremplin

6 mai 2024

Espace Brassens - 18 Rue de Gassicourt, 78200 Mantes-la-Jolie

Inscriptions à tremplin@manteslajolie.fr

Plus d'informations sur manteslajolie.fr ou au 06.42.76.51.19

Dépôt limite des candidatures : 22 avril 2024

Contact > Vanessa CHAPELLE

01 34 78 86 38 / 06 62 20 28 85

